

Derrière le show

Les mobilisations de l'an passé ont conduit Nicolas Sarkozy à la prudence. Des demandes du SNES ont été entendues (les 3 voies de formation, la réforme de la série STI...). Mais il demeure beaucoup d'incertitudes et des mesures potentiellement dangereuses (accompagnement, orientation...). La vigilance s'impose, il faut maintenir la pression.

Dans l'ouverture de son discours du 13 octobre sur la réforme du lycée, N. Sarkozy s'adresse au gouvernement, aux ministres et parlementaires, à la hiérarchie de l'Éducation nationale, aux lycéens. Les personnels... sont oubliés.

Sans surprise, compte tenu du calendrier contraint dans lequel il s'est lui-même enfermé, le Président présente pour la rentrée 2010 des mesures (accompagnement, orientation, culture) qui ne touchent pas le cœur des enseignements. Il laisse à Luc Chatel la mise en œuvre d'une rénovation des séries du cycle terminal : STI et générales. La question des conditions d'enseignement et de travail dans les classes, que ce soit pour les élèves ou pour les personnels, n'est pas évoquée.

Le ministre de l'Éducation nationale est chargé de consulter les acteurs du système éducatif et de procéder à un tour de France des lycées pour rencontrer les élèves et les parents.

La réforme devrait être annoncée d'ici fin décembre.

NOTRE ANALYSE DU DISCOURS DE N. SARKOZY

Notant avec satisfaction être le premier président de la cinquième République à prononcer un discours sur le lycée, Nicolas Sarkozy s'est posé en réformateur d'un lycée qui selon lui s'est « massifié » mais qui « marche surtout pour ceux qui réussissent ».

À l'entendre, le lycée n'a guère évolué depuis Napoléon 1^{er}, ce qui « ne convient plus à la diversité du public accueilli ». Sa vision caricaturale qui accreditte l'idée d'un immobilisme de « 207 ans » ne correspond pas à la réalité. Elle oublie un peu vite les évolutions des 20 dernières années, et la mise en place des voies Technologiques et Professionnelles, et est aussi une remise en cause à peine voilée de la gestion des gouvernements précédents.

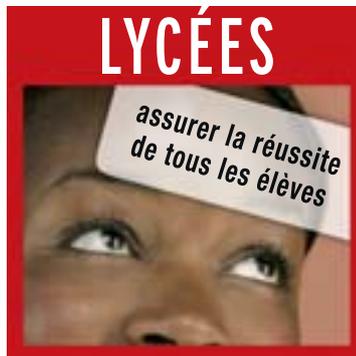
DÉMOCRATISATION

Si le discours tenu par le Président sur le poids du déterminisme social dans la réussite ou l'échec des lycéens et sur la nécessaire démocratisation (mot jamais prononcé) du lycée peut séduire, l'objectif de 80 % d'une classe d'âge au bac n'est jamais rappelé. Les lycéens, qui sont présentés comme « l'élite de notre pays » sont promis aux études supérieures.

Ce discours est à mettre en cohérence avec le plan « Agir pour la jeunesse » (discours d'Avignon, septembre 2009), qui donne l'avenir des autres : ils seront pris en charge hors de l'école. (L'US Mag supplément au n° 684 du 19 septembre 2009). Le Président insiste par ailleurs sur sa volonté de préserver le niveau d'exigence du lycée.

CYCLE TERMINAL

Le SNES, seule organisation syndicale à défendre la voie technologique et à demander depuis quatre ans une réforme de la série STI, prend acte du maintien des trois voies du lycée, de l'annonce de la rénovation de la série STI, de la volonté de « sauver la série L », ainsi que d'une spécialisation progressive de



la classe de Première à la Terminale générale. Pour les STI, le SNES porte un projet de réforme ambitieux pour des séries diversifiées, il s'opposera à tout schéma squelettique des formations technologiques industrielles (voir supplément à L'US 619 du 6 mai 2005).

Le Président veut créer des voies d'accès en CPGE pour les bacheliers technologiques : elles existent depuis 1978 ! Ce sont les classes TSI (écoles d'ingénieurs), ECT (écoles de commerce), TPC et TB (agro). Le SNES

demande depuis longtemps le développement de ces classes et surtout l'augmentation du nombre de places en grandes écoles pour les élèves issus de ces prépas.

Pour la série L, le Président propose son ouverture à l'international par le développement des langues vivantes, l'introduction de nouvelles disciplines pour lui donner un « avantage comparatif », et des enseignements culturels et artistiques. Quoi qu'il en soit, pour le SNES, il ne saurait être question d'évacuer de la série L la dimension littéraire.

Le Président souhaite enfin connecter la classe de Terminale à l'enseignement supérieur, pour diminuer le nombre important (80 000/an) de bacheliers sortant sans diplôme du supérieur. Pour les enseignants, il relance l'idée de service partagé entre le lycée et le supérieur.

Le SNES défend l'objectif de 50 % d'une classe d'âge diplômé, du supérieur. Pour cela, le cycle terminal ne doit pas enfermer dans une spécialisation trop étroite et l'ensemble des jeunes d'une classe d'âge doit être scolarisé jusqu'à au moins 18 ans.

ORIENTATION

Selon N. Sarkozy l'orientation doit devenir « progressive et réversible ». Le redoublement « doit passer de la règle à l'exception », et des passerelles mises en place (en cours ou en fin d'année). Il préconise pour cela des stages de remise à niveau pendant les vacances, sur décision du conseil de classe.

Le SNES s'interroge sur le cadre, les moyens et les contenus de ces stages. De tels stages conviendraient-ils à ceux qui en ont vraiment besoin ?



© Clément Martin

Le Président qualifie les paliers d'orientation de fin de Troisième et de Seconde de « *couperets* ».

Le SNES rappelle qu'ils le sont d'autant plus que le non-recrutement de conseillers d'orientation-psychologues complique l'élaboration par les élèves de leur projet. Or absolument rien n'est dit ici des CO-Psy, pas plus que de l'articulation avec la loi sur *l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie* adoptée le 14 octobre. C'est la destruction du service public d'orientation nationale scolaire qui s'organise ! Les professeurs devraient quant à eux remplir une mission « *d'accompagnement de l'orientation* », dont on peut craindre qu'elle ne soit une remise en cause des métiers.

Les stages en entreprise et à l'Université pour élèves et professeurs sont des effets d'annonce. Les entreprises ne veulent pas de cette charge, et quelle formation un tel stage donnerait-elle à un enseignant ?

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DES ÉLÈVES

Il s'agirait, comme le proposait le projet Gaudemar à l'automne 2008, de soutien pour les élèves en difficulté, d'approfondissement pour les autres, d'orientation et d'élaboration d'un projet personnel pour tous.

Cette mesure demandée par les lycéens et qui peut sembler de bon sens entre dans la vision napoléonienne du lycée : des cours magistraux, et des séances de répétition. Elle a l'avantage d'être compatible avec l'alourdissement des effectifs par classe (serait-elle même son corollaire ?).

Il est prévu deux heures par semaine, encadrées par des enseignants, prises vraisemblablement sur l'aide individualisée et les modules en Seconde, sur les disciplines en Première et Terminale, puisque le taux d'encadrement n'augmentera pas. Ces « nouveaux équilibres à moyens constants » seraient gérés de manière déconcentrée, dans les établissements. Belles bagarres disciplinaires en perspectives ? Ou bien variables d'ajustement des services ?

Si une aide ponctuelle peut s'avérer nécessaire pour tel ou tel élève, et donc nécessiter un dispositif, le plus important est de promouvoir la réussite au sein de la classe, par des conditions de travail adaptées.

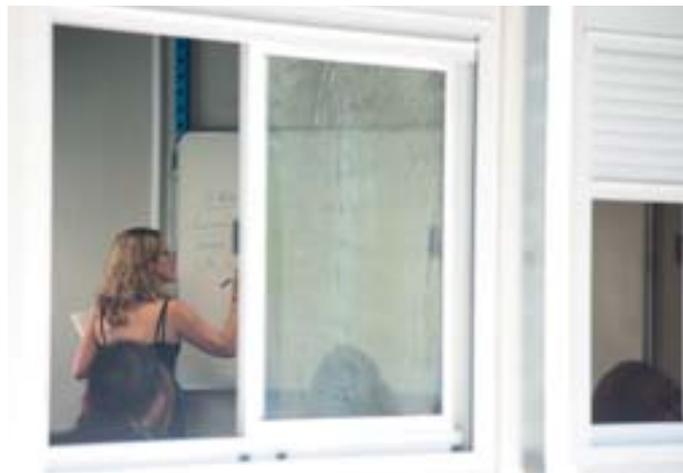
LANGUES VIVANTES

Nicolas Sarkozy évoque un « *plan d'urgence pour les langues vivantes* », c'est-à-dire la mise en place de disciplines non linguistiques, de visioconférences, de jumelage avec des lycées étrangers, de groupes de compétences, ainsi qu'une épreuve orale de LV1 au bac... C'est oublier un peu vite que le plan de rénovation des langues vivantes en cours depuis 2005, avec l'intégration du CECRL (cadre européen commun de référence en langues) s'est accompagné d'une diminution des horaires d'enseignement alors que les effectifs des classes augmentaient du fait de la mise en place des groupes de compétence... « *Tous les lycéens bilingues, voire trilingues* », Chiche !

« DONNER À LA CULTURE LA PLACE CENTRALE QUI LUI REVIENT »

Nicolas Sarkozy déplore la part actuelle « *scandaleuse* » de la culture à l'école. Il développe comme à son habitude une vision patrimoniale de la culture et propose un « *enseignement transversal d'histoire des arts en histoire-géographie, français et sciences* » qui ferait l'objet d'une épreuve au bac. Dans la continuité de sa pensée sur l'idéologie des dons et des talents, il appelle le livret de compétences de M. Hirsch à valider les talents des élèves.

Le SNES rappelle que sept enseignements artistiques existent déjà au lycée, très malmenés par les suppressions d'options



© Clément Martin

dues aux contraintes budgétaires, qu'il conviendrait au contraire de développer et de valoriser. Pour le SNES, l'école doit offrir à l'ensemble des élèves des enseignements artistiques. La spécialité et l'option facultative histoire des arts existent déjà. S'il s'agissait de généraliser ces enseignements de culture, il faudrait nécessairement les articuler avec des pratiques artistiques.

Par ailleurs, la culture ne se résume pas à une histoire des arts institutionnelle. La culture commune est plurielle et toutes les disciplines scolaires y contribuent par l'ensemble de leurs contenus.

Comment les enseignants qui actuellement manquent de moyens pour mener à bien des projets culturels ou organiser des sorties culturelles peuvent-ils croire aux annonces présidentielles de « *réfèrent culturel dans les établissements* », « *partenariats culturels institutionnels* », « *parrainages par des personnalités* », « *ciné club* », « *vidéothèque* », « *salles de projection dans les établissements* », « *retransmissions de spectacles* »... ?

« CONQUÊTE DE L'AUTONOMIE »

Pour le Président, le lycée doit permettre la transition du collégien à l'étudiant. Il propose pour cela de baisser l'âge de responsabilité associative à 16 ans, et de valoriser l'engagement des lycéens hors et dans l'établissement, de manière à encourager l'autonomie dont les étudiants ont besoin à l'Université. Ces activités seraient prises en compte lors de l'affectation dans le supérieur, via le livret de compétences. Le Président insiste toutefois sur l'idée qu'il faut rester exigeant : il ne s'agit pas de promouvoir un lycée « *exclusivement centré sur le seul épanouissement du jeune au détriment de l'acquisition des savoirs et de l'apprentissage de la responsabilité* ».

On voit mal en quoi le système scolaire pourrait évaluer de telles activités. Par ailleurs, la valorisation des engagements hors établissement est un facteur d'inégalité entre les élèves.

« LES PROFESSEURS, LES VÉRITABLES ARTISANS DE LA CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE AU QUOTIDIEN »

Le Président salue la compétence et le dévouement des enseignants, dont il entend mettre en valeur « *l'engagement individuel et collectif au service des élèves* ».

Curieuse promesse alors que les budgets suppriment des dizaines de milliers de postes, que le dossier de la revalorisation n'est même pas évoqué, et que l'opération du SNES « *vérité sur la rentrée* » montre que les conditions de travail se dégradent d'année en année.